

# REPUBLIQUE DU NIGER



*FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES*

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



### Rapport annuel de performance Exécution Budgétaire 2018

*Mars 2019*

## Table des matières

<b>1.MOT DU MINISTRE</b> .....	6
<b>2. INTRODUCTION</b> .....	7
<b>3. Rappel de l'objectif et des Résultats attendus</b> .....	8
3.1Rappel de l'objectif et résultats stratégiques du Ministère .....	8
3.2Rappel du cadre stratégique des programmes .....	9
4. Etat d'exécution du PAP : vue d'ensemble .....	10
4.1Exécution technique .....	10
4.1.1Indicateurs de résultats des programmes.....	10
4.1.2Etat de mise en œuvre des mesures de réformes.....	14
4.2Etat d'exécution du budget global .....	14
4.2.1Situation des crédits votés .....	14
4.2.2Consommation des crédits .....	15
4.2.3Estimation des restes à payer du ministère.....	16
4.2.4Situation des crédits de paiement associés aux AE.....	17
4.2.5Situation des emplois rémunérés .....	17
<b>5. Etat d'exécution des programmes</b> .....	18
<b>5.1Programme I : Gouvernance et administration de la Politique du Ministère</b> .....	18
5.1.1Objectif du programme .....	18
5.1.2Estimation des indicateurs de résultats du programme 1.....	19
5.1.3Principales réalisations du programme 1 .....	19
5.1.4Analyse des résultats du programme 1 .....	20
5.1.5Situation de consommation des crédits.....	21
5.1.6Les reports de crédit.....	22
<b>5.2Programme 2 : Développement des Productions Végétales</b> .....	23
5.2.1Objectif du programme 2 .....	23
5.2.2Estimation des indicateurs de résultats du programme 2.....	23
5.2.3Principales réalisations du programme 2.....	23
5.2.4 Analyse des résultats du programme 2.....	24
5.2.5Situation de consommation des crédits.....	26
5.2.6Les reports de crédit.....	29
<b>5.3Programme 3 : Développement des Productions Animales</b> .....	29
5.3.1 Objectif du Programme 3.....	29
5.3.3 Principales réalisations du Programme 3.....	30
5.3.4 Analyse des résultats du programme 3.....	31
5.3.5 Situation des consommations des crédits du programme 3 .....	32
5.3.6 Reports de crédit.....	33
6. Principales difficultés rencontrées .....	34

6.1.1	Au niveau de l'exécution technique .....	34
6.1.2	Au niveau de l'exécution financière .....	34
	<b>Conclusion</b> .....	<b>34</b>
	<b>Annexes : Principales réalisations physiques du ministère</b> .....	<b>37</b>
i)	<b>Principales réalisations du Programme 1</b> .....	<b>37</b>
ii)	<b>Principales réalisations du Programme 2</b> .....	<b>39</b>
iii)	<b>Principales réalisations du Programme 3</b> .....	<b>42</b>

## Tables des illustrations

Tableau 1 : Cadre stratégique des programmes.....	9
Tableau 2 : Etat des principaux indicateurs du secteur .....	10
Tableau 3 : Cadre de mesure de la performance par programme du Ministère.....	11
Tableau 4 : Situation des crédits libérés .....	14
Tableau 5 : Situation globale de consommation des crédits .....	15
Tableau 6 : Situation de consommation des crédits par programme .....	15
Tableau 7 : situation des crédits délégués pour le secteur (nouveau) .....	16
Tableau 8 : Situation des restes à payer .....	16
Tableau 9 : Situation des crédits budgétaires (AE et CP) .....	17
Tableau 10 : Situation des AE.....	17
Tableau 11 : Plafond des autorisations d'emplois rénumérés en effectif en 2018.....	17
Tableau 12 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant .....	18
Tableau 13 : Valeurs cibles et réelles du programme 1.....	19
Tableau 14 : Principales réalisations du programme1 .....	19
Tableau 15 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 1 En FCFA.....	21
Tableau 16 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 1 .....	21
Tableau 17 : Situation des crédits délégués du programme 1 (nouveau).....	22
Tableau 18 : Situation des crédits paiement à reportés du programme 1 .....	22
Tableau 19 : Valeurs cibles et réelles du programme 2.....	23
Tableau 20 : Principales réalisations du programme 2 .....	23
Tableau 21 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 2 .....	26
Tableau 22 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 2 .....	26
Tableau 23 : Situation des crédits délégués du programme 2 (nouveau).....	28
Tableau 24 : situation des crédits de paiement à reporter du programme 2.....	29
Tableau 25 : Valeurs cibles et réelles du programme 3.....	30
Tableau 26 : Principales réalisations du Programme 3 .....	30
Tableau 27 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 3 .....	32
Tableau 28 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 3 .....	32
Tableau 29 : Situation des crédits délégués du programme 3 (nouveau).....	33
Tableau 30 : Situation du report des crédits du programme 3.....	33

Sigles et abréviations

<b>AE</b>	<i>Autorisation d'engagement</i>
<b>CND</b>	<i>Crédit net disponible</i>
<b>CP</b>	<i>Crédit de paiement</i>
<b>CV</b>	<i>Crédits votés</i>
<b>DGB</b>	<i>Direction générale du budget</i>
<b>LFI</b>	<i>Loi de finances initiale</i>
<b>Lof</b>	<i>Loi organique relative aux lois de finances</i>
<b>MF</b>	<i>Ministère des finances</i>
<b>PAP</b>	<i>Projet annuel de performance</i>
<b>PPCB</b>	<i>Péri Pneumonie Contagieuse des Bovidés</i>
<b>PPR</b>	<i>Peste des Petits Ruminants</i>
<b>PTF</b>	<i>Partenaire technique et financier</i>
<b>UEMOA</b>	<i>Union économique et monétaire ouest africaine</i>

## 1.MOT DU MINISTRE

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a pour mission la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique et l'Etat en matière de l'amélioration de la production, des revenus des producteurs, des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage et du niveau de vie des populations conformément aux lois et règlements du Niger d'une part et aux visions et politiques de développement du Gouvernement d'autre part.

L'objectif assigné au Ministère est d'atteindre la « **faim zéro au Niger** » à l'horizon 2021.

Il s'agit d'augmenter d'ici 2021, les rendements des différentes filières, afin de porter la production céréalière de 5,5 millions de tonnes en 2015 à 8 millions de tonnes et accroître, l'exploitation du cheptel de 25%, la consommation d'œufs/personne/an de 30, la production du lait de 40% et la production de viande de 45% en 2021.

Pour accroître les productions sous-irrigation, les superficies irriguées seront portées de 120.000 ha en 2015 à 358.000 ha en 2021, soit une augmentation moyenne annuelle de 20%. Cela permettra de faire passer la production sous irrigation de 500.000 tonnes d'équivalent céréalier en 2015 à plus de 1.500.000 tonnes d'équivalent céréalier en 2021 et la contribution au PIB rural des cultures irriguées (agricoles et fourragères) de 30% en 2015 à 40% en 2021.

Les axes de la politique du Ministère sont ainsi tracés : améliorer la gouvernance sectorielle, accroître la production agropastorale et le revenu des producteurs ruraux

Dans cette perspective, le secteur a été structuré en trois programmes dont un de soutien, le programme Gouvernance et Administration de la Politique du Ministère et deux programmes opérationnels, à savoir le Développement des Productions Végétales et le Développement des Productions Animales.

La MAG/El a élaboré un DPPD 2018-2020 et un PAP 2018. Dans le cadre de la mise en œuvre de son PAP conformément à sa mission, le MAG/EL a exécuté un Plan d'action concourant à la mise en œuvre du PDES (2017-2021) et de la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable, « l'initiative 3N ».

L'exécution du PAP 2018 a été marqué par la mise en place du dispositif technique et des outils d'exécution du budget programme.

L'apprentissage de passage d'un budget de moyens à un budget axé sur les résultats a été facilité par un plan de renforcement des capacités à tous les niveaux à travers le « **learning by doing** ».

Ce rapport Annuel de performance est le premier du genre inscrit dans le cadre d'une approche programme. Il a mis en exergue une bonne maîtrise du mécanisme par les cadres du MAG/EL et fait ressortir des résultats encourageants même si les moyens requis n'ont pas suivi.

Note secteur est soumis à des conditionnalités qui constituent des déclencheurs pour la libération des appuis budgétaires non cibles dans le cadre du Contrat des Reforme sectorielles avec l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la BAD.

Pour satisfaire ces conditionnalités, des ressources supplémentaires doivent être affectées au MAG/EL

Au titre de la loi des finances 2018, le budget alloué s'élève à 107 497 532 153 F CFA (y compris les dépenses du personnel et les apports extérieurs des projets, programmes et aides budgétaires représentant 5,6% du budget national. En déduisant les apports des projets la part des ressources internes est de 27 397 968 353 FCFA soit 25,7% du budget global du Ministère et 1,4% du Budget général (1900,86 milliards).

Une Loi rectificative votée le ..... a permis de rehausser le niveau du budget à ..... F CFA pour l'exercice 2018, objet de la présente loi de Règlement.

## 2. INTRODUCTION

Dans le cadre de la réalisation des objectifs en matière d'intégration communautaire, les Etats membres de l'UEMOA ont adopté sept (7) nouvelles directives relatives à l'amélioration et à la modernisation des instruments de gestion des finances publiques au sein des pays membres.

Ces directives sont les suivantes :

- *directive relative aux lois de finances ;*
- *directive relative au code de transparence ;*
- *directive relative au règlement Général sur la comptabilité publique ;*
- *directive relative au plan comptable de l'Etat ;*
- *directive relative au tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) ;*
- *directive relative au régime financier des collectivités publiques ;*
- *directive relative à la comptabilité matière.*

Notre pays a déjà transposé en septembre 2012, les sept (7) directives sur sept (7) dans sa législation nationale dont les deux premières par loi et les cinq (5) dernières par décret.

A travers la loi 2012-09 du 26 mars 2012, portant loi organique relative aux lois de Finances le Niger, a fait le choix de moderniser à la fois son cadre de gestion budgétaire et son processus d'élaboration du budget annuel. C'est dans ce cadre que le décret N°2014-135 PRN/MF du 07 mars 2014 a été pris en vu de remanier le calendrier budgétaire pour le mettre en phase avec les options pluri annuelles et l'instauration du débat d'orientation budgétaire.

La nouvelle réforme budgétaire issue des directives de l'UEMOA, instaure de nouvelles règles pour l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget avec pour objectif d'améliorer l'efficacité de la dépense et, à travers elles, l'exécution des politiques publiques.

L'orientation de la gestion vers des résultats prédéfinis constitue le cœur de la réforme et doit amener les administrations publiques à réformer leurs organisations et leurs modes de fonctionnement.

C'est conscient de cette donne que le Ministère des Finances à travers la Direction Générale du Budget (DGB) a été amené à procéder à une réforme institutionnelle majeure pour être en phase avec les exigences des Directives de l'UEMOA dont les points clés sont : (i) la passation d'un budget de moyen à un budget de résultats; (ii) la programmation pluri annuelle; (iii) le renforcement de la transparence; (iv) la réforme des modes de gestions; (v) la mise d'un **nouvel acteur** budgétaire dans le cadre du pilotage des crédits budgétaires et l'action de l'Etat qui s'appelle **le responsable du programme**; (vi) la déconcentration de l'ordonnancement (vii) la budgétisation des Autorisations d'Engagement (AE) et Crédit de Paiement (AC).

Ainsi les Ministères sectoriels sont appelés à élaborer des Documents Pluri annuels de Dépenses Publiques (DPPD) dont l'outil de mise en œuvre est le Projet Annuel de Performance (PAP). Ce Budget programme repose fondamentalement sur un système de planification stratégique comportant **plusieurs étapes** dont la Prospective, la Planification, la Programmation, la Budgétisation et le Suivi évaluation. La budgétisation qui en résulte, consiste à inscrire les programmes et actions dans la loi des finances. Elle nécessite la déclinaison des coûts des activités en nature économique de la dépense par rapport à la nomenclature budgétaire. C'est dans le cadre de cette budgétisation que le présent **Projet annuel de performance (PAP)** est élaboré.

Le PAP est un document de plaidoyer, de pilotage et d'information qui a pour finalité d'exposer le projet de performance associé à chaque programme.

L'évaluation du PAP enfin d'exercice budgétaire débouche sur le **Rapport Annuel de performance (RAP)** ex post, accompagnant la loi de règlement.

Au titre du budget 2018, sur les 99,9% de crédits libérés, 85% sont consommés. Les taux de consommation par rapport aux libérations sont respectivement **de 96% pour le programme 1, 84% pour**

**le programme 2** en raison de la faiblesse du niveau d'exécution des marchés de travaux notamment en ce qui concerne les projets, liée aux capacités et compétences limitées de nos entreprises (retard dans la réalisation de travaux et dans le paiement) et la lourdeur du processus de passation de marchés (des délais de 6 à 8 mois sont observés entre l'avis d'appel d'offres et le démarrage des travaux) **et 74% pour le programme 3** en raison du taux de décaissement faible observé au niveau du PPAAO et du non démarrage des travaux de construction des marchés à bétail, postes vétérinaires et points d'eau pastoraux par le PRAPS.

**Nonobstant les difficultés liées aux procédures de passation des marchés, la faible capacité des entreprises, la non prise en compte** des fonds de contrepartie de certains projets pour garantir l'exécution de certaines activités des , la mise en place du compte unique du trésor au début en dépit de la particularité du Ministère qui compte beaucoup de projets ( 75% du financement provient des projets) et des institutions sensibles qui risquent d'être bloquées dans l'atteinte de leurs objectifs (INRAN, ONAHA, CAIMA.....) l'exécution du Budget est jugé satisfaisante pour la première année de mise en œuvre du budget programme.

### 3. Rappel de l'objectif et des Résultats attendus

#### 3.1 Rappel de l'objectif et résultats stratégiques du Ministère

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage est chargé, en relation avec les autres ministères concernés, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage, conformément aux orientations définies par le Gouvernement. Il est particulièrement engagé à participer à la mise en œuvre du PDES et de l'Initiative 3N.

L'objectif stratégique est la « **faim zéro au Niger** ». Il s'agit d'augmenter d'ici 2021, les rendements des différentes filières (céréales de 20 à 30% et les cultures de rente de 10 à 30 % sur 50 % des superficies cultivées), afin de porter la production céréalière de 5,85 millions de tonnes en 2017 à 8 millions de tonnes et d'accroître le taux d'exploitation du cheptel de 25%, la consommation d'œufs/personne/an à 35, la production du lait de 65% et la production de viande de 67%.

Il est attendu du secteur rural d'accroître non seulement les productions et les revenus des ruraux, mais également de contribuer à l'atteinte des équilibres économiques fondamentaux (balance de l'emploi, balance de paiements, équilibre épargne - investissement).

Les principaux résultats escomptés sont :

- La politique sectorielle du ministère est actualisée ;
- La gestion administrative et financière du ministère est améliorée ;
- La gestion de la masse salariale du ministère est maîtrisée ;
- La gestion des systèmes d'information et de communication du ministère est renforcée et coordonnée ;
- La coordination technique et financière des programmes est améliorée ;
- La gestion des marchés publics du ministère est améliorée ;
- L'appui conseil aux producteurs est renforcé ;
- Les productions agricoles sont accrues, diversifiées et valorisées ;
- Les superficies sous irrigation et décruées sont accrues
- la couverture sanitaire du cheptel est améliorée ;
- le risque sanitaire lié à la consommation des produits animaux est réduit ;
- les chaînes de valeurs animales sont promues et développées

### 3.2 Rappel du cadre stratégique des programmes

Tableau 1 : Cadre stratégique des programmes

Objectif stratégique	Programme	Libellé des Objectifs	Libellé des Indicateurs de performance	AE*	CP*
« Faim Zéro 2021 » : Mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus	Programme 1 : <b>Gouvernance et Administration de la Politique du Ministère</b>	Objectif : Consolider et rationaliser les instruments et organes de gestion du secteur agriculture et élevage en renforçant les capacités techniques et organisationnelles des différentes catégories d'acteurs.	Nombre de stratégies élaborées/mises à jour et plans d'action opérationnels ;	<b>10 298 588 510</b>	<b>10 298 588 510</b>
			Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées		
			Nombre des cadres et acteurs formés		
			Taux de consommation des crédits		
	Programme 2 : Développement des Productions Végétales	Objectif : Améliorer la productivité des cultures sous pluie et sous irrigation	Taux d'accroissement de la production des cultures céréalières	<b>80 716 465 602</b>	<b>80 716 465 602</b>
			Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalents céréalières		
			Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalière		
			Superficies cumulées aménagées (ha)		
			Superficies réhabilitées/confortées		
	Programme 3 : Développement des Productions Animales	Objectif : Accroître et diversifier les productions animales	Taux de couverture vaccinale des maladies à déclaration obligatoire	<b>15 726 100 041</b>	<b>15 726 100 041</b>
			Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme		
			Taux d'accroissement des produits animaux		
			Taux d'exploitation du cheptel		

\*En milliers de FCFA

#### 4. Etat d'exécution du PAP : vue d'ensemble

##### 4.1 Exécution technique

##### 4.1.1 Indicateurs de résultats des programmes

Tableau 2 : : Etat des principaux indicateurs du secteur

Indicateur	Référence		Prévision 2018	Réalisation 2018	Observations
	Année	Valeur			
Taux de consommation des crédits	2017	60	80	85	
Taux d'accroissement des productions céréalières	2017	2,32	10,5	3,59	
Taux d'accroissement de production des cultures de rente	2017	0,68	4,1	19,19	
Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréaliier	2017	34,38	20	22,23	
<b>Incidence des maladies à déclaration obligatoire</b>					
<i>Taux de couverture vaccinale PPCB</i>	2017	74	76	31	
<i>Taux de couverture vaccinale PPR</i>	2017	71	74	61	
<i>Taux de couverture vaccinale Pasteurellose caméline</i>	2017	57	58	26	
<b>Taux d'accroissement des productions des produits animaux</b>					
<i>Taux d'accroissement de la production de lait</i>	2017	42	47	83,47	
<i>Taux d'accroissement de la production de viande (abattages contrôlés)</i>	2017	56	60	47%	
<i>Taux d'accroissement de la production des Œufs</i>	2017	25	27	61%	
<i>Taux d'exploitation du cheptel</i>	2017	18	22	18,72	

D'une manière générale, on observe une amélioration des indicateurs du secteur par rapport à l'année 2017 sauf au niveau du taux de couverture vaccinale de la PPCB, même si le taux d'accroissement des productions céréalières n'a pas atteint la cible de 2018.

Tableau 3 : Cadre de mesure de la performance par programme du Ministère

Nom du Programme	Libellés des Objectifs	Libellé des Indicateurs de Performance	Référence		2018	
			Année	Valeur	Cible	Réalisation
Programme 1 : <b>Gouvernance et Administration de la Politique du Ministère</b>	Objectif : Consolider et rationaliser les instruments et organes de gestion du secteur agriculture et élevage en renforçant les capacités techniques et organisationnelles des différentes catégories d'acteurs.	Nombre de stratégies élaborées/mises à jour et plans d'action opérationnels	2017	2	2	2
		Pourcentage de projets et programmes en exécution suivis	2017	ND	100	28
		Nombre d'inspections/audits /passation des services, réalisés	2017	38	40	31
		Nombre de cadres formés dans les sessions organisées par le Ministère	2017	1086	1086	667
		Nombre d'acteurs formés (voir complément DACPOR)	2017	1440	1440	1359
		Taux de consommation des crédits	2017	70	80	85
Programme 2 Développement des Productions Végétales	Objectif : Améliorer la productivité des cultures sous pluie et sous irrigation	Taux d'accroissement de la production des cultures céréalières	2017	10,43	10,5	3,59
		Taux d'accroissement de la production des cultures de rente	2017	4,1	4,1	19,19

		Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier	2017	20	20	22,23
		Superficies cumulées aménagées (ha)	2017	135 370	152 370	182902
		Superficies réhabilitées/confortées	2017	400	4500	970
Programme 3 <b>Développement des Productions Animales</b>	Objectif Accroître et diversifier les productions animales	<i>Taux de couverture vaccinale PPCB</i>	2017	74	76	31
		<i>Taux de couverture vaccinale PPR</i>	2017	71	74	61
		<i>Taux de couverture vaccinale Pasteurellose caméline</i>	2017	57	58	32,49
		Newcastle (nombre de sujets vaccinés)	2017	893.870	1095914	417275
		<i>Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Tuberculose (%))</i>	2017	3%	2%	0,01%
		<i>Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Echinococcose (%))</i>	2017	1%	0,75%	0%
		<i>Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Cysticerose (%))</i>	2017	0,18%	0,16%	0%
		<i>Taux d'accroissement des produits animaux: Lait (%)</i>	2017	42	47	83,47

		Taux d'accroissement des produits animaux Viande (%)	2017	58	60	47%
		Œuf (nombre d'œufs/personne/an)	2017	25	27	61%
		Taux d'exploitation du cheptel en %	2017	20	22	18,72

NB : Le PAP 2018 n'a pas prévu d'indicateurs concernant l'action 3 du programme 2. Cette omission a été corrigée dans le PAP 2019

- *Analyse des résultats par rapport à l'objectif stratégique du ministère*

En rappel, l'objectif stratégique assignée au MAG/EL est la « **faim zéro au Niger** » en 2021. Il s'agit d'augmenter d'ici 2021, les rendements des différentes filières (céréales de 20 à 30% et les cultures de rente de 10 à 30 % sur 50 % des superficies cultivées), afin de porter la production céréalière de 5,85 millions de tonnes en 2017 à 8 millions de tonnes et d'accroître le taux d'exploitation du cheptel de 25%, la consommation d'œufs/personne/an à 35, la production du lait de 65% et la production de viande de 67%.

Les résultats de la mise en œuvre des activités prévues a permis d'obtenir un bilan céréalier net excédentaire de 5.088.042.854 KG d'Equivalent Céréaliier permettant d'assurer un taux de couverture des besoins nationaux de 219,27%. En revanche, le taux d'exploitation du cheptel enregistre une baisse de cinq points par rapport à la cible.

#### 4.1.2Etat de mise en œuvre des mesures de réformes

Les Principales mesures de réformes adoptées au cours de l'exercice budgétaire par le MAG/EL concernent :

- le Plan de réforme du secteur engrais adopté le 12 janvier 2018 ;
- le schéma d'aménagement foncier (SAF) de la région de Dosso ;
- l'adoption de la stratégie de production de semences communautaires ;
- l'adoption du Système National du Conseil Agricole (SNCA)
- Création de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (APCA)
- la mise en place du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN)
- l'élaboration de la Stratégie de Recherche-Formation-Innovation pour l'agriculture sur le Moyen et Long terme au Niger (INRAN)
- l'adoption du Plan Stratégique pour la Recherche Agronomique

#### 4.2Etat d'exécution du budget global

##### 4.2.1Situation des crédits votés

Tableau 4 : Situation des crédits libérés

Catégorie de crédit	CP initial (CPI)	CP Final (Loi rectificative)	CP Libéré (CPL)	Taux de variation (%)	Taux de libération
Personnel	7 284 819 163	7 284 819 163	7 284 819 163	0%	100,00%
Biens et services	2 017 454 851	2 017 454 851	1 284 139 883	0%	<b>63,65%</b>
Transferts	2 125 342 673	2 125 342 673	1 943 077 028	0%	<b>91,42%</b>
Investissement	96 069 915 466	96 519 915 466	97 327 642 121	0%	100,84%
Ressources propres	15 970 351 666	16 420 351 666	15 129 379 663	<b>3%</b>	<b>92,14%</b>
Ressources externes	80 099 563 800	80 099 563 800	82 198 262 458	<b>0%</b>	102,62%

Total	107 497 532 153	10747 532 153	107 839 678 195	0%	99,90%
-------	-----------------	---------------	-----------------	----	--------

*En F CFA*

Pour l'année 2018, la presque totalité des crédits votés ont été libérés. Une Loi Rectificative a permis de rehausser le crédits final de 450 millions de F CFA destinés à l'acquisition d'un avion de traitement phytosanitaires.

Les Crédits libérés représentent 99,90% du crédit final (Loi rectificative). Le taux de libération le plus faible est observé au niveau des biens et services (63,65%).

#### 4.2.2 Consommation des crédits

*Tableau 5 : Situation globale de consommation des crédits*

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP engagés	Crédit libéré	Taux d'engagement (Crédit Final)	Taux d'engagement (Crédit libéré)	CP liquidés	Taux de liquidation
Personnel	7 284 819 163	5 807 361 147	7 284 819 163	80%	80%	5 824 605 499	100%
Biens et services	2 017 454 851	1 281 063 107	1 284 139 883	63%	100%	800 898 719	63%
Transferts	2 125 342 673	1 942 046 933	1 943 077 028	91%	100%	1 883 415 151	97%
Investissement	96 069 915 466	82 610 559 944	97 327 642 121	86%	85%	65 211 875 924	79%
Ressources propres	15 970 351 666	14 663 954 975	15 129 379 663	92%	97%	11 247 551 061	77%
Ressources externes	80 099 563 800	53 964 324 863	82 198 262 458	67%	66%	53 964 324 863	100%
<b>Total</b>	<b>107 497 532 153</b>	<b>91 641 031 131</b>	<b>107 839 678 195</b>	<b>85%</b>	<b>85%</b>	<b>73 720 795 293</b>	<b>80%</b>

*En FCFA*

Ce tableau a été légèrement modifié pour tenir compte du taux de consommation par rapport aux crédits libérés (Crédit engagé /Crédit libéré) qui reflète mieux la situation des crédits consommés par le Ministère, puisque basé sur les crédits effectivement mis à disposition.

Malgré une libération de crédits de 99,9%, le taux global de consommation des crédits est de 85% avec des disparités au niveau des catégories de dépenses. Le taux de liquidation relativement satisfaisant (80%) résulte de la bonne exécution du Budget programme au MAG/EL. Il est en hausse de 5 points par rapport à la cible 2018 du Ministère qui était 80%. Le taux le plus faible est observé au niveau des biens et services avec 63%.

*Tableau 6 : Situation de consommation des crédits par programme*

Nom du Programme	Crédits final	Crédits engagés	Solde de crédit	Crédit libéré	Taux d'engagement
Programme 1	10 298 588 510	11 571 950 561	- 1 273 362 051	12 077 030 421	96%
Programme 2	81 922 843 602	68 490 127 225	13 432 716 377	80 128 195 762	85%
Programme 3	15 726 100 041	11 578 953 345	4 147 146 696	5 634 452 012	74%
<b>Total</b>	<b>107 947 532 153</b>	<b>91 641 031 131</b>	<b>16 306 501 022</b>	<b>107 839 678 195</b>	<b>85%</b>

*En FCFA*

Rapportés aux programmes, on constate que le programme 1 a enregistré le taux de consommation des crédits le plus élevé au cours de l'exercice 2018 avec 96% suivi du programme 2 avec 85% et enfin la programme 3 avec 74%. Ce faible taux observé au niveau du programme 3 est consécutif au niveau de décaissement très faible observé au niveau de certains projets faisant partie de la cartographie du programme.

*Tableau 7 : situation des crédits délégués pour le secteur (nouveau)*

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP Libéré (CPL)	CP délégué	Taux de crédit délégué
Personnel	7 284 819 163	-	-	
Biens et services	2 017 454 851	1 284 139 883	443 359 616	35%
Transferts	2 125 342 673	1 943 077 028	56 622 702	3%
Investissement				
Ressources propres	16 420 351 666	15 129 379 663	3 397 683 074	22%
Ressources externes				
<b>Total</b>	<b>27 847 968 353</b>	<b>18 356 596 574</b>	<b>3 897 665 392</b>	<b>21%</b>

Avec la mise en œuvre du budget programme, les réunions de dialogue de gestion ont insisté sur la nécessité de déléguer des crédits aux régions. D'une manière générale, le MAG/EI a délégué 21% des crédits au niveau des régions et départements

#### 4.2.3 Estimation des restes à payer du ministère

*Tableau 8 : Situation des restes à payer*

Catégorie de crédit	Crédits CP liquidés (CPL)	Crédits ordonnancés (CPO) CP	Reste à payer 2018
Personnel	5 824 605 499	3 726 614 307	2 097 991 192
Biens et services	1 244 258 335	1 005 516 244	238 742 091
Transferts	1 940 037 853	1 929 775 518	10 262 335
Investissement	67 798 193 960	67 299 975 274	498 218 686

Ressources propres	14 545 234 635	14 047 015 949	498 218 686
Ressources externes	53 252 959 325	53 252 959 325	-
<b>Total</b>	<b>76 807 095 647</b>	<b>73 961 881 343</b>	<b>2 845 214 304</b>

En FCFA

Les crédits ordonnancés représentent 96,3% des crédits liquidés. Il se dégage un GAP de 2 845 214 304 F CFA qui reste à payer.

#### 4.2.4 Situation des crédits de paiement associés aux AE

Tableau 9 : Situation des crédits budgétaires (AE et CP)

Catégorie de crédit	Credit initial	Crédit Final	Crédit engagé	Solde de credit
AE	107 497 532 153	107 947 532 153	90 929 665 601	17 017 866 552
CP	107 497 532 153	107 947 532 153	90 929 665 601	17 017 866 552

En FCFA

Dans l'élaboration du PAP, il a été considéré que AE= CP pour dans la première année de mis en œuvre du budget programme au NIGER.

Tableau 10 : Situation des AE

Catégorie de crédit	Montant	Observations
AE Final	107 947 532 153	
AE engagé	90 929 665 601	
AE engagé sans paiement (Non ordonnancé)	16 811 256 626	
Stock d'AE à payer (Reste à mandater)	2 945 213 804	

En FCFA

#### 4.2.5 Situation des emplois rémunérés

Tableau 11 : Plafond des autorisations d'emplois réénumérés en effectif en 2018

Catégories	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	989	989	
B	1205	1205	
C	389	389	
D	31	31	
Auxiliaires	884	884	
Total	3498	3498	

*Explication des écarts entre les effectifs prévus et les effectifs réels*

Les effectifs n'ont pas évolué jusqu'au 31 décembre 2018.

*Tableau 12 : Plafond des autorisations d'emplois rémunérés en montant*

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A	7 284 819 163	3 726 614 307	3 558 204 856
B			
C			
D			
Auxiliaires			
Total			

*En FCFA*

L'écart observé au cours de l'exercice 2018 est dû à la non prise en compte des salaires du personnel du programme 3 qui n'ont pas fait l'objet de mandatement. Pourtant les salaires du personnel du programme 3 ont été libérés et liquidés.

## 5. Etat d'exécution des programmes

### 5.1 Programme I : Gouvernance et administration de la Politique du Ministère

#### 5.1.1 Objectif du programme

L'objectif du programme 1 est d'assurer la coordination, le pilotage stratégique et le renforcement des capacités du ministère et des autres acteurs.

### 5.1.2 Estimation des indicateurs de résultats du programme 1

Tableau 13 : Valeurs cibles et réelles du programme 1

Indicateurs	Situation de référence	2018			2019
	2017	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévision
Nombre de stratégies élaborées/mises à jour et plans d'action opérationnels	2	2	2	0	2
Pourcentage de projets et programmes en exécution suivis	ND	100%	20%	-80%	100%
Nombre d'inspections/audits /passation des services, réalisés	38	40	32	-8	40
Nombre de cadres formés dans les sessions organisées par le Ministère	1086	1086	667	-419	1038
Nombre d'acteurs formés (voir complément DACPOR)	1440	1 440	1359	-81	3290
Taux de consommation des crédits	70	80	85	+5	85

### 5.1.3 Principales réalisations du programme 1

Tableau 14 : Principales réalisations du programme 1

Action	Objectif	Indicateurs			Observations
		libellé	Prévu	Réalisé	
Action 1: Coordination de la Mise en œuvre et du suivi des activités du Ministère	Renforcer les capacités de coordination, du suivi et de la	Pourcentage de projets et programmes en exécution suivis	100%	20%	La faiblesse de pourcentage du suivi des programmes et projets en exécution est surtout liées à la faible allocation des moyens financiers.

	visibilité du secteur	Nombre d'inspections/audits /passation des services, réalisés	40	31	Les 8 inspections non réalisées sont dues à l'insuffisance des ressources financières, logistiques et le faible renforcement des capacités.
		Taux de consommation des crédits	80%	85%	On constate un taux de réalisation supérieur aux prévisions, cette performance s'explique d'une part par l'application de la réforme du budget programme et d'autre part par l'obtention de crédits supplémentaires du PAC3. il résulte également de bonne capacité à la mobilisation de ressources financières
Action 2: Pilotage stratégique du Ministère	Renforcer les capacités de planification et de contrôles internes	Nombre de stratégies élaborées/mises à jour et plans d'action opérationnels	2	4	PAP, renforcement du protocole de l'EPER, réforme secteur engrais et SAF
Action 3: Renforcement des capacités du Ministère et des autres acteurs	Renforcer les capacités et améliorer la gestion des ressources	Nombre de cadres formés dans les sessions organisées par le Ministère	1 086	667	Les 615 cadres sur 667 ont été formé par les projets ; 12 par la Budget national et les 40 par la coopération internationale
		Nombre des autres acteurs formés*	1 440	1359	Les 1359 acteurs ont été tous formés par les PTFs

#### 5.1.4 Analyse des résultats du programme 1

L'application de la réforme du budget programme, l'obtention de crédits supplémentaires, la bonne capacité de mobilisation de ressources financières ainsi que le renforcement des capacités de certains agents par les projets et programmes constituent les points forts des principales réalisations. Nonobstant ces réalisations positifs cités plus haut, on note la faiblesse des allocations des moyens financiers, logistiques et en renforcement des capacités à certains agents (inspecteurs de services) qui ont limité les performances.

Le faible pourcentage de projets et programmes en exécution suivis (-80%) auront pour incidence la non maîtrise des données provenant de ces projets et programmes.

Les 8 inspections non réalisées quant à elles ont eu pour incidence aucun effet majeur.

Le nombre de cadres formés dans les sessions organisées par le Ministère en moins ont eu pour incidence ....

Le nombre d'acteurs formés (*voir complément DACPOR*) en moins ont eu pour incidence ....

Les structures de formation telles que : l'IPDR, Ecole de surveillance d'Elevage, le centre Régional de Spécialisation en Elevage ont contribué à l'atteinte des résultats sur le Renforcement des capacités des agents et au développement des ressources humaines.

Le RECA/CRA et les autres programmes et projets ont également contribué au renforcement des capacités des autres acteurs.

L'INRAN quant à lui a contribué au développement des innovations Agricoles.

Les résultats du programme 1 ont permis d'améliorer la coordination, l'élaboration des plans d'action opérationnels, le Taux de consommation des crédits, le renforcement des capacités de coordination et des acteurs, le suivi et de la visibilité du secteur et l'information et la communication.

#### 5.1.5 Situation de consommation des crédits

##### 5.1.5.1 Les mouvements de crédit au cours de la période

Tableau 15 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 1 En FCFA

Catégorie de crédit	CP initial (CPI)	Mouvement de crédit		Crédit disponible net	Taux de variation	Observations
		Augmentation	Réduction			
Personnel	1 061 522 779	0	0	1 061 522 779	0%	
Biens et services	1 001 762 806	0	0	1 001 762 806	0%	
Transferts	1 378 871 742	0	0	1 378 871 742	0%	
Investissement	6 856 431 183	0	0	6 856 431 183	0%	
Ressources propres	1 151 187 485	0	0	1 151 187 485	0%	
Ressources externes	5 705 243 698	0	0	5 705 243 698	0%	Ressources dont JAPONAIS
<b>Total</b>	<b>10 298 588 510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 298 588 510</b>	<b>0%</b>	

##### 5.1.5.2 Situation des crédits consommés

Tableau 16 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 1

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP engagés	Crédit libéré	Taux d'engagement (Crédit Final)	Taux d'engagement (Crédit libéré)	CP liquidés	Taux de liquidation
Personnel	1 061 522 779	557 813 447	1 061 522 779	53%	53%	575 057 799	103,09%
Biens et services	1 001 762 806	817 580 367	817 946 861	82%	100%	622 153 031	76,10%
Transferts	1 378 871 742	1 375 308 251	1 376 299 517	100%	100%	1 317 814 696	95,82%
Investissement	6 856 431 183	8 821 248 496	8 821 261 264	129%	100%	8 167 304 744	92,59%
Ressources propres	1 151 187 485	1 017 306 140	1 017 318 908	88%	100%	363 362 388	35,72%
Ressources externes	5 705 243 698	7 803 942 356	7 803 942 356	137%	100%	7 803 942 356	100,00%
<b>Total</b>	<b>10 298 588 510</b>	<b>11 571 950 561</b>	<b>12 077 030 421</b>	<b>112%</b>	<b>96%</b>	<b>10 682 330 270</b>	<b>92,3%</b>

En FCFA  $Taux\ d'engagement = CE/CF$

Tableau 17 : Situation des crédits délégués du programme 1 (nouveau)

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP Libéré (CPL)	CP délégué	Taux de crédit délégué
Personnel	1 061 522 779		-	
Biens et services	1 001 762 806	817 946 861	175 801 874	21%
Transferts	1 378 871 742	1 376 299 517	56 622 702	4%
Investissement				
Ressources propres	1 151 187 485	1 017 318 908	643 666 105	63%
Ressources externes				
<b>Total</b>	<b>4 593 344 812</b>	<b>3 211 565 286</b>	<b>76 090 681</b>	<b>27%</b>

#### 5.1.5.3 Explication des écarts

Le taux de consommation global de crédits du Programme 1 est de 96 %. La totalité de crédits libérés des différentes rubriques ont été totalement consommés sauf la « rubrique personnelle » qui affiche un taux de 53%.

Enfin, 27% des crédits ont été délégués au niveau des régions avec des disparités d'une catégorie de dépenses à une autre. Ainsi, on note 21% pour les biens et services, 4% pour le transfert (Ecole des Surveillants d'Élevage) et 63% pour les investissements propres (RECA déclencheur de l'aide Budgétaire de l'Union Européenne, Cure salée, renforcement des capacités des services ..).

#### 5.1.6 Les reports de crédit

Tableau 18 : Situation des crédits paiement à reportés du programme 1

Catégorie de crédit	Crédits votés en 2018	Crédit engagé (CE)	Crédit à reporter	Observations
Personnel	1 061 522 779	557 813 447	0	
Biens et services	1 001 762 806	817 580 367	0	
Transferts	1 378 871 742	1 375 308 251	0	
Investissement	6 856 431 183	8 821 248 496	0	

Ressources propres	1 151 187 485	1 017 306 140	0	
Ressources externes	5 705 243 698	7 803 942 356	0	
<b>Total</b>	<b>10 298 588 510</b>	<b>11 571 950 561</b>	<b>0</b>	

En FCFA

Aucun report de crédit n'a été observé au cours de l'exercice 2018.

## 5.2 Programme 2 : Développement des Productions Végétales

### 5.2.1 Objectif du programme 2

L'objectif du programme 2 est d'accroître et diversifier les productions végétales.

### 5.2.2 Estimation des indicateurs de résultats du programme 2

Tableau 19 : Valeurs cibles et réelles du programme 2

Indicateurs	Situation de référence	2018			2019
		2017	Prévu	Réalisé	Ecart
Taux d'accroissement de la production des cultures céréalières	2,32	10,5	3,59	-6,91	10,5
Taux d'accroissement de la production des cultures de rente	0,68	4,1	20,11	+16,01	4,1
Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier	20	20	22,23	+2,23	20
Superficies cumulées aménagées et de décrue (ha)	135 370	152370	182902	+30532	259477
Superficies réhabilitées/confortées en petite et grande irrigation (ha)	400	300	216	-84	4500

### 5.2.3 Principales réalisations du programme 2

Tableau 20 : Principales réalisations du programme 2

Action	Objectif	Indicateurs			Observations
		libellé	Prévu	Réalisé	
Action 1: Développement des cultures pluviales	Accroître, diversifier et valoriser les productions des cultures pluviales	Taux d'accroissement de la production des cultures céréalières	10,5	3,59	L'accroissement obtenu des productions céréalières représente 34,19% de la cible annuelle.

		Taux d'accroissement de la production des cultures de rente	4,1	20,11	La cible annuelle a été largement dépassée.
Action 2: Développement des cultures irriguées	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la maîtrise de l'eau	Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier	20	22,23	La cible annuelle a été dépassée.
		Superficies cumulées aménagées et de décrue (ha)	152 370	182 902	La cible annuelle a été largement dépassée.
		Superficies réhabilitées/confortées en petite et grande irrigation (ha)	300	216	La cible annuelle n'est pas atteinte.
Action 3: Protection de	Assurer la protection phytosanitaire du territoire	Taux de couverture des superficies infestées en %	77	67	La campagne agricole a été caractérisée par une pression parasitaire relativement faible en comparaison à la moyenne des 10 dernières années
		Application de la réglementation phytosanitaire (Nombre d'agrément délivrés)	30	28	Le Comité National de Gestion des Pesticides (CNGP) a tenu 4 sessions au cours de l'année 2018, dont une session ordinaire et 3 sessions extraordinaires.  25 agréments de type A et 3 agréments de type B ont été délivrés.
		Superficies prospectées (ha) (Criquet pèlerin)	216 000	47 543	Le taux de réalisation de 22% s'explique par la faible allocation des ressources au CNLA. Le CNLA n'a pu mobiliser que 8 équipes sur 12 prévues pour une durée moyenne de 12 jours sur les 30 jours recommandés.

#### 5.2.4 Analyse des résultats du programme 2

L'augmentation des productions céréalières s'explique principalement par les bonnes conditions météorologiques, la faible pression parasitaire même si les besoins en intrants et matériels agricoles (26 867t d'engrais, 11 629 t de semences et 1 339 unités de matériels à traction animale) ne sont pas couverts.

La performance enregistrée (+15,09% d'accroissement de la production des cultures de rente est due aux efforts déployés dans le développement des productions de niébé, arachide, souchet et sésame et la bonne pluviométrie enregistrée.

En ce qui concerne les cultures irriguées, l'accent particulier mis sur la maîtrise de l'eau par les autorités politiques à travers une campagne de sensibilisation des producteurs visant à faire de la campagne irriguée la première campagne agricole a permis d'enregistrer des résultats édifiants.

En effet les indicateurs de mise en valeur sont largement atteints du fait de l'augmentation des superficies irriguées en décrue autour des ouvrages de mobilisation des eaux. Tandis que l'indicateur de réhabilitation et confortation des aménagements n'est pas atteint du fait de non achèvement de certains chantiers et du faible financement de la confortation des périmètres en petite irrigation.

S'agissant de la protection des cultures les cibles ne sont pas atteintes parce que la pression parasitaire était faible cette année. A ces résultats, il faut ajouter la contribution de la lutte biologique par *Habrobracon Hebetor* contre la mineuse de l'épi de mil. C'est ainsi que des lâchées ont permis de protéger 1 023 640 ha de mil, dans 34 Communes dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéry, Dosso et Zinder.

En ce qui concerne la lutte antiacridienne, il faut noter l'escorte militaire (qui absorbe près de 80% des ressources allouées à cette activité) grève le budget d'où une insuffisance des ressources qui a eu pour conséquence le faible résultat obtenu.

- *Incidence des écarts sur les cibles et résultats de l'année en cours (2019)*

L'incidence des écarts impacte les cibles qui ne sont pas atteintes. Par conséquent, les gaps importants des besoins non couverts, doivent être pris en compte dans l'estimation des besoins de l'année 2019 en termes de matériels agricoles, intrants .... ; c'est pourquoi le budget 2019 doit être revu à la hausse pour certaines activités.

- *Contribution des autres acteurs (opérateurs) dans les résultats*

Les opérateurs rattachés au programme sont : AFMA, CAIMA, CNLA, ONAHA. Chacune des structures contribue respectivement à travers : la fabrication des matériels agricoles (AFMA), la commercialisation des intrants et du matériel agricole (CAIMA), le développement de la grande irrigation par la réalisation et la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles (ONAHA), la surveillance des aires de reproduction et grégation du criquet pèlerin (CNLA)....

Ces opérateurs ont bénéficié globalement de la part de l'Etat de 6 645 009 198 FCFA qui ne couvre pas les besoins de financement exprimés.

Il faut noter que l'ONAHA et la CAIMA sont des structures clés dont la performance constitue des déclencheurs pour faciliter l'accès aux aides budgétaires de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la BAD et du MCC, notamment les déclencheurs sur le Contrat Plan et la restructuration de la CAIMA.

En ce qui concerne les autres acteurs que sont les projets, ils contribuent à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'autonomisation des femmes et des jeunes notamment à travers la maîtrise de l'eau, l'intensification, la diversification et la valorisation des productions agricoles.

Ils répartissent comme suit par action :

- **Action 1** : PASEC, SAPEP, NIG 25, Pôles Ruraux, IESA II, Résilience Climatique, Champs écoles, Programme conjoint d'accélération de l'autonomisation des femmes rurales ;
- **Action 2** : PRODAF, PADA/ITA, PRPIP, PIPASA, PISA, P2RS, PAMIRTA, PSSA, PASA2.

- *Impact des résultats sur l'objectif stratégique du ministère et les autres secteurs*

L'objectif stratégique du Ministère est « Faim zéro » d'ici 2021, nonobstant l'insuffisance des moyens alloués au Programme2, la production des cultures céréalières et la production des cultures de rente

sous pluie ont atteint respectivement 6 061 789 T et 2 883 578 T en équivalent céréalier. Quant à la production des cultures irriguées, elle est estimée à 830 000 T d'équivalent céréalier.

La somme des productions brutes sous pluie et sous irrigation est de 9 775 367 000 kg. En déduisant 15% des besoins en semences et les pertes post récolte, le disponible net serait de l'ordre de 8 309 061 950 kg. Sur la base de la norme de consommation humaine issue de l'enquête sur les conditions de vie des ménages agricoles (ECEVMA) de 2014 par l'INS qui est de 170,9 kg/personne/an pour les céréales et sachant que la population est estimée 22.173.401 habitants, en 2018, nous déduisons un bilan céréalier excédentaire de 5.088.042.854 Kg d'équivalent céréalier d'où un taux de couverture des besoins céréaliers de 219,27% c'est-à-dire de quoi satisfaire potentiellement une population de 48 millions d'habitants.

Ces résultats contribuent significativement à l'amélioration de l'objectif stratégique du Ministère à savoir : Mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus.

## 5.2.5 Situation de consommation des crédits

### 5.2.5.1 Les mouvements de crédit au cours de la période

Tableau 21 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 2

Catégorie de crédit	CP initial (CPI)	Mouvement de crédit		Crédit disponible net	Taux de variation	Observations
		Augmentation	Réduction			
Personnel	3 547 838 028	0	0	3 547 838 028	0,00%	
Biens et services	901 957 699	0	0	901 957 699	0,00%	
Transferts	531 214 198	0	0	531 214 198	0,00%	
Investissement	76 491 833 677	450 000 000	0	76 941 833 677	0,59%	
Ressources propres	12 734 829 276	450 000 000	0	13 184 829 276	3,53%	
Ressources externes	63 757 004 401	0	0	63 757 004 401	0,00%	
<b>Total</b>	<b>81 472 843 602</b>	<b>450 000 000</b>	<b>0</b>	<b>81 922 843 602</b>	<b>0,55%</b>	

### 5.2.5.2 Situation des crédits consommés

Tableau 22 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 2

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP engagés	Crédit libéré	Taux d'engagement (Crédit Final)	Taux d'engagement (Crédit libéré)	CP liquidés	Taux de liquidation
Personnel	3 547 838 028	3 151 556 508	3 547 838 028	89%	89%	3 151 556 508	100,00%
Biens et services	901 957 699	371 983 852	374 038 553	41%	99%	155 404 542	41,78%
Transferts	531 214 198	362 715 525	362 754 354	68%	100%	362 715 525	100,00%

Investissement	76 941 833 677	64 603 871 340	75 843 564 827	84%	85%	48 600 844 872	75,23%
Ressources propres	16 403 969 274	11 628 627 291	12 086 560 426	91%	96%	9 607 880 929	82,62%
Ressources externes	60 537 864 403	38 992 963 943	63 757 004 401	61%	61%	38 992 963 943	100,00%
<b>Total</b>	<b>81 922 843 602</b>	<b>68 490 127 225</b>	<b>80 128 195 762</b>	<b>84%</b>	<b>85%</b>	<b>52 270 521 447</b>	<b>76,32%</b>

En F CFA

Tableau 23 : Situation des crédits délégués du programme 2 (nouveau)

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP (CPL)	Libéré	CP délégué	Taux de crédit délégué
Personnel	3 547 838 028			-	
Biens et services	901 957 699	374 038 553		199 400 000	53%
Transferts	531 214 198	362 754 354		-	0%
Investissement					
Ressources propres	13 184 829 276	12 086 560 426		2 012 493 169	17%
Ressources externes					
<b>Total</b>	<b>18 165 839 201</b>	<b>12 823 353 333</b>		<b>2 211 893 169</b>	<b>17%</b>

### 5.2.5.3 Explication des écarts

La situation de consommation des crédits au niveau du programme 2 est marquée par :

- les mouvements de crédits au cours de la période ont concerné principalement la rubrique investissements avec une augmentation des crédits de paiement disponibles de 450 millions suite à une libération exceptionnelle décidée à l'occasion d'un CIO pour permettre l'acquisition d'un avion de traitement phytosanitaire.
- les crédits consommés ont atteint 89% pour la rubrique personnel et 100% pour les transferts (les crédits transférés ont été totalement consommés par les institutions bénéficiaires). Les investissements ont été consommés à hauteur de 85 % dont 96 % sur ressources propres (les fonds de contrepartie des projets libérés n'ont pas été totalement consommés par les projets, (cela est dû à l'absence de plans d'utilisation des ressources préalablement établis permettant d'engager en fin d'année le reliquat disponible) et 61% sur les ressources extérieures (Ce niveau de réalisation quoique satisfaisant pouvait être amélioré si les difficultés liées à la passation des marchés, aux capacités des entreprises, insuffisance des crédits de contrepartie destinés au fonctionnement des projets et lenteur des procédures d'obtention des Avis de Non Objection). En ce qui concerne les crédits de fonctionnement 99 % des crédits libérés ont été consommés.
- S'agissant des délégations de crédits aux régions, 17 % des crédits ont été délégués aux régions ce taux est très faible puisque la norme recommandée est d'au moins 30 % de délégation des crédits par chaque ministère. Cette situation mérite d'être analysée et corrigée en 2019 d'autant plus que le MAGEL dispose de plusieurs services déconcentrés (Agriculture, Génie rural et Protection des Végétaux aux niveaux régional, départemental et communal) qui n'ont reçu que 53 % des crédits de

fonctionnement avec des besoins importants et des ressources très limitées ne permettant même pas d'assurer les fonctions régaliennes de suivi et contrôle des activités sur le terrain. En ce qui concerne les investissements les régions ont reçu 17% provenant de l'action 2 dédiés au développement des cultures irriguées.

Malgré l'insuffisance des crédits, affectés au Programme 2, les difficultés liées à l'apprentissage dans l'application, la résistance au changement, la majorité des résultats du programme a connu des améliorations : augmentation des cultures céréalières, accroissement des cultures de rente et des cultures irriguées.

## 5.2.6 Les reports de crédit

Tableau 24 : situation des crédits de paiement à reporter du programme 2

Catégorie de crédit	Crédits votés en 2018	Crédit engagé (CE)	Crédit à reporter	Observations
Personnel	3 547 838 028	3 151 556 508	0	
Biens et services	901 957 699	371 983 852	0	
Transferts	531 214 198	362 715 525	0	
Investissement	76 491 833 677	64 603 871 340	0	
Ressources propres	12 734 829 276	11 628 627 291	450 000 000	Première tranche des crédits destinés à l'acquisition de l'avion de traitement phytosanitaire
Ressources externes	63 757 004 401	38 992 963 943	0	
<b>Total</b>	<b>81 472 843 602</b>	<b>68 490 127 225</b>	<b>450 000 000</b>	

En F CFA

Le report des crédits n'a concerné que 450 millions d'investissement sur ressources propres destinés à l'acquisition de l'avion de traitement phytosanitaire.

## 5.3 Programme 3 : Développement des Productions Animales

### 5.3.1 Objectif du Programme 3

L'objectif du programme est de contribuer au développement des filières et chaînes des valeurs d'élevage.

### 5.3.2 Estimation des indicateurs de résultats du programme 3

Tableau 25 : Valeurs cibles et réelles du programme 3

Indicateur	Situation de Référence	2018			Prévisions 2019
	2017	Prévision	Réalisé	Ecart	
<b>Incidence des maladies à déclaration obligatoire</b>					
Taux de couverture vaccinale PPCB	74	76	31	45	78
Taux de couverture vaccinale PPR	71	74	61	13	77
Taux de couverture vaccinale Pasteurellose caméline	57	58	26	32	59
Newcastle (nombre de sujets vaccinés)	893 870	1 095 914	417275	678639	1 297 957
<b>Taux d'accroissement des productions des produits animaux</b>					
Taux d'accroissement de la production de lait	42	47	83,47	-36,47	5
Taux d'accroissement de la production de viande (abattages contrôlés)	58	60	47	13	17
Oeuf (nombre d'œufs/personne/an)	25	27	61	-34	29
Taux d'exploitation du cheptel	18	22	18,72	3,28	24

### 5.3.3 Principales réalisations du Programme 3

Tableau 26 : Principales réalisations du Programme 3

Action	Objectif	Indicateurs			Observations
		libellé	Prévu	Réalisé	
Action 1: Amélioration de la santé animale	Garantir la santé animale et l'hygiène des produits d'origine animale pour optimiser la productivité et les chaînes de valeurs	Taux de couverture vaccinale PPCB	76	31	La cible n'est pas atteinte
		Taux de couverture vaccinale PPR	74	61	
		Taux de couverture vaccinale Pasteurellose caméline	58	32,49	
		Newcastle (nombre de sujets vaccinés)	1 095 914	417275	
		Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Tuberculose (%))	2	0,01%	La cible est largement atteinte
		Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Echinococcose (%))	0,75	0%	

		<i>Taux de réduction des saisies dues aux maladies majeures transmissibles à l'homme (Cysticercose (%))</i>	0,16	0%	
Action 2: Amélioration des productions animales	Accroître, diversifier et valoriser les productions animales	<i>Taux d'accroissement des produits animaux Lait (%)</i>	47	83,47	La cible est largement atteinte
		<i>Taux d'accroissement des produits animaux Viande (%)</i>	60	47	La cible n'est pas atteinte
		Œuf (nombre d'œufs/personne/an)	27	61	La cible est largement dépassée
		<i>Taux d'exploitation du cheptel</i>	22	18,72	La cible n'est pas atteinte

### 5.3.4 Analyse des résultats du programme 3

Au niveau de l'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel, l'exercice 2018 n'a pas permis d'atteindre le taux de 76 % prévu pour la PPCB. Cette situation s'explique par la lenteur observée dans la procédure d'acquisition des vaccins. En plus les premières doses de vaccin réceptionnées ont été jugées non conformes par le Laboratoire Panafricain de Contrôle des Epizooties (PANVAC). Un deuxième passage de vaccination a été réalisé à l'occasion de la tenue de la cure salée 2018 et a permis d'obtenir le taux de 31 % pour la PPCB.

Le stock de vaccin acquis en 2018 avec l'appui du Millénium Challenge Account, le matériel de vaccination et de laboratoire permettra un démarrage rapide de la campagne gratuite de vaccination 2019.

La maladie de Newcastle, malgré les fortes mortalités qu'elle engendre dans les élevages traditionnels ne fait pas l'objet de vaccination systématique. Le PAP 2019 a prévu des ressources financières pour organiser une campagne de vaccination de cette maladie. Les chiffres obtenus proviennent pour l'essentiel des élevages industriels et de la contribution de certains projets dans leur zone d'intervention.

Le contrôle de salubrité s'est renforcé au niveau des abattoirs et on note que 93% des bovins, 141% des petits ruminants et 54% pour les camelins ont été déparasités au cours de la campagne de vaccination par rapport aux prévisions.

En ce qui concerne les productions animales, on note une augmentation régulière de la production du lait en raison de la mise en œuvre du Programme National d'Amélioration Génétiques des bovins locaux, la mise en place de fermes modernes, la distribution de 41681 kits de petits ruminants en vue de renforcer les capacités de résilience des femmes en vue de l'autonomisation, la promotion des cultures fourragères et la mise à disposition de 29 773 tonnes d'aliments pour bétail vendus à modérés aux éleveurs.

La production de viande contrôlée a perdu 13 points par rapport à 2017 en raison de la faiblesse du dispositif de collecte des données à la base (insuffisance d'agents d'encadrement).

La production des œufs a augmenté de 61% en raison de l'émergence d'un secteur privé moderne dans le domaine de l'aviculture.

En conclusion, le programme de Développement des Productions Animales en dépit du budget relativement faible mis à sa disposition a enregistré des succès dont entre autres :

- nette progression du taux de couverture vaccinale PPR (41% en 2016, 55% en 2017 et 61% en 2018)
- 803100 bénéficiaires dont 46% de femmes

- les accords Katsina – Maradi, en vue de la facilitation de la transhumance transfrontalière
- une meilleure implication des OP dans la mise en œuvre des activités
- la finalisation de la construction du Laboratoire régional de Diffa
- la réhabilitation de l'abattoir frigorifique de Maradi
- le processus de construction d'un nouvel abattoir moderne à Niamey

### 5.3.5 Situation des consommations des crédits du programme 3

#### 5.3.5.1 Mouvements de crédit au cours de la période du programme 3

Tableau 27 : Situation des crédits de paiement disponibles du programme 3

Catégorie de crédit	CP initial (CPI)	Mouvement de crédit		Crédit net disponible	Taux de variation	Observations
		Augmentation	Réduction			
Personnel	2 675 458 356	0	0	2 675 458 356	0%	
Biens et services	113 734 346	0	0	113 734 346	0%	
Transferts	215 256 733	0	0	215 256 733	0%	
Investissement	12 721 650 606	0	0	12 721 650 606	0%	
Ressources propres	2 084 334 905	0	0	2 084 334 905	0%	
Ressources externes	10 637 315 701	0	0	10 637 315 701	0%	
<b>Total</b>	<b>15 726 100 041</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 726 100 041</b>	<b>0%</b>	

En F CFA

Au cours de la période, aucun mouvement de crédit n'a été enregistré comme indiqué dans le tableau 28.

#### 5.3.5.2 Situation des crédits consommés

Tableau 28 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 3

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP engagés	Crédit libéré	Taux d'engagement (Crédit Final)	Taux d'engagement (Crédit libéré)	CP liquidés	Taux de liquidation
Personnel	2 675 458 356	2 097 991 192	2 675 458 356	78%	78%	2 097 991 192	100,00%
Biens et services	113 734 346	91 498 888	92 154 469	80%	99%	23 341 146	25,51%
Transferts	215 256 733	204 023 157	204 023 157	95%	100%	202 884 930	99,44%
<b>Investissement</b>	<b>12 721 650 606</b>	<b>9 185 440 108</b>	<b>12 662 816 030</b>	<b>72%</b>	<b>73%</b>	<b>8 443 726 308</b>	<b>91,93%</b>
Ressources propres	2 084 334 905	2 018 021 544	2 025 500 329	97%	100%	1 276 307 744	63,25%
Ressources externes	10 637 315 701	7 167 418 564	10 637 315 701	67%	67%	7 167 418 564	100,00%
<b>Total</b>	<b>15 726 100 041</b>	<b>11 578 953 345</b>	<b>15 634 452 012</b>	<b>74%</b>	<b>74%</b>	<b>10 767 943 576</b>	<b>93,00%</b>

En F CFA

Tableau 29 : Situation des crédits délégués du programme 3 (nouveau)

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP Libéré (CPL)	CP délégué	Taux de crédit délégué
Personnel	2 675 458 356			
Biens et services	113 734 346	92 154 469	68 157742	74%
Transferts	215 256 733	204 023 157	0,00	0%
<b>Investissement</b>				
Ressources propres	2 084 334 905	2 025 500 329	741 523800	37%
Ressources externes				
<b>Total</b>	<b>5 088 784 340</b>	<b>2 321 677 955</b>	<b>809 681 542</b>	<b>35%</b>

F CFA

### 5.3.5.3 Explication des écarts

Le tableau 28 indique un taux global de consommation de crédit de 74% avec des disparités d'une catégorie de dépense à une autre. A titre illustratif, le taux de consommation des crédits au niveau des ressources extérieures est de 67% contre 100% pour les ressources propres. Cela est dû au taux de décaissement très faible et du non démarrage des travaux de construction des marchés à bétail, des postes vétérinaires et des points d'eau pastoraux au niveau de certains projets du programme.

D'une manière générale, 35% des crédits ont été délégués au niveau des régions respectivement de 74% pour le fonctionnement et 37% pour les investissements.

### 5.3.6 Reports de crédit

Tableau 30 : Situation du report des crédits du programme 3

Catégorie de crédit	Crédits votés en 2018	Crédit engagé (CE)	Crédit à reporter	Observations
Personnel	2 675 458 356	2 097 991 192	0	
Biens et services	113 734 346	91 498 888	0	
Transferts	215 256 733	204 023 157	0	
Investissement	12 721 650 606	9 185 440 108	0	
Ressources propres	2 084 334 905	2 018 021 544	0	
Ressources externes	10 637 315 701	7 167 418 564	0	
<b>Total</b>	<b>15 726 100 041</b>	<b>11 578 953 345</b>	<b>0</b>	

En F CFA

Au cours de la période, aucun report de crédit n'a été enregistré comme indiqué dans le tableau 30.

## 6. Principales difficultés rencontrées

### 6.1.1 Au niveau de l'exécution technique

Les difficultés sont liées à la faible maîtrise des réformes, la circulation de l'information entre les structures du MAG/EL d'une part et d'autre part avec le Ministère des Finances, la résistance au changement et le manque de moyens propres (techniques et financiers) aux responsables des programmes et d'action.

A cela, il faut ajouter la multiplicité de rapports sur la base de canevas non harmonisé avec des périodicités variables de production d'une structure à une autre (CIO, CAPEGE, PDES, RAP.)

L'orientation stratégique autour des trois programmes du DPPD ne se traduit pas complètement dans l'organisation du MAG/EL (les Responsables de programme sont absents de l'organigramme).

Il faut également souligner l'éparpillement des dispositifs de Suivi – Evaluation au sein des différentes directions. Enfin, aucun contrat de performance avec les institutions ou services rattachés en dehors des Contrat de Réformes Sectorielle avec le RECA et la CAIMA dans le cadre de la convention SANAD-Union Européenne et le Contrat Plan avec l'ONAHA (Convention Banque Mondiale) pour le déblocage des aides budgétaires.

### 6.1.2 Au niveau de l'exécution financière

L'exercice 2018 a été marqué par une insuffisance de crédits alloués et libérés au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage considéré pourtant comme un ministère prioritaire, une libération des crédits non conforme aux besoins du ministère tels qu'exprimés dans le plan d'engagement même si 80% des crédits engagés ont été liquidés. On retiendra également les rejets des engagements liquidés sans motif notamment à la fin de l'année budgétaire, le gel des fonds de contrepartie de certains projets, les perturbations dans le transfert des fonds des crédits délégués.

L'adoption du compte unique du trésor, a engendré des difficultés dans l'exécution des activités de plusieurs projets (75% du financement provient des projets) et des institutions sensibles (INRAN, ONAHA, CAIMA..... notamment au cours du 1<sup>er</sup> Trimestre 2018.

Tout au long de la mise en œuvre du budget programme, il a été relevé la faiblesse du dispositif organisationnel de suivi des dépenses, les contraintes liées aux procédures de passation des marchés (SIGMAP) et l'absence de plans d'utilisation des fonds de contrepartie de certains projets.

On note une amélioration du niveau des délégations des crédits aux régions sans une remontée de l'information sur certaines réalisations physiques.

La non prise en compte des appuis de certaines ONG, partenaires techniques et Financiers, RECA et CRA biaise l'évaluation des interventions dans le secteur agropastoral.

Enfin, le processus de mise en place de la réforme des Finances publiques est un exercice participatif qui requiert des moyens conséquents, un renforcement des capacités permanent de tous les acteurs pour garantir sa bonne appropriation. Aucune inscription budgétaire n'est prévue pour accompagner son internalisation

## Conclusion

Au titre de la loi des finances 2018, le crédit initial alloué au MAG/EL s'élève à 107 497 532 153 F CFA (y compris les dépenses du personnel et les apports extérieurs des projets, programmes et aides budgétaires)

représentant 5,6% du budget général. Ce budget a été majoré de 450 millions de F CFA décidé lors d'une réunion du Comité Interministérielle d'Orientation (CIO) afin d'assurer l'acquisition d'un avion de traitement phytosanitaire avec la **loi rectificative n° .....** ce qui porte le budget à 107.839.678.195 F CFA.

La presque totalité des crédits a été libérée (99,9%) avec un taux global de consommation de 85% dont 80% sont liquidés, cette performance résulte de la bonne exécution du Budget programme au MAG/EL.

Les résultats obtenus contribuent significativement à l'amélioration de l'objectif stratégique « **Faim zéro** » du Ministère à savoir : Mettre les populations nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus.

En ce qui concerne, les productions végétales, la somme des productions brutes sous pluie et sous irrigation est de 9 775 367 000 kg. En déduisant 15% des besoins en semences et les pertes post récolte, le disponible net serait de l'ordre de 8 309 061 950 kg. Sur la base de la norme de consommation humaine issue de l'enquête sur les conditions de vie des ménages agricoles (ECVMA) de 2014 réalisée par l'INS qui est de 170,9 kg/personne/an pour les céréales et sachant que la population est estimée à 22.173.401 habitants, en 2018, il se dégage un bilan céréalier excédentaire de 5.088.042.854 Kg d'équivalent céréalier d'où un taux de couverture des besoins céréaliers de 219,27% c'est-à-dire de quoi satisfaire potentiellement une population de 48 millions d'habitants.

S'agissant des productions animales, on note une amélioration du taux d'exploitation du cheptel avec une augmentation régulière de la production du lait, des œufs de la viande qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les principales difficultés liées à l'exécution du budget programme constatées en 2018, sont en partie prises en charge dans la programmation 2019 (la révision de certains indicateurs, la prise en compte des déclencheurs de l'appui budgétaire, le fonctionnement des Programmes, l'amélioration de la délégation des crédits aux régions, l'affectation des Fonds de contrepartie aux projets éligibles, une meilleure organisation au niveau du dispositif de mise en œuvre du budget programme, le renforcement des capacités ....

Le Niger est signataire de l'accord de Maputo 2003 : l'engagement pris par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine d'allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture et d'en garantir l'efficacité et l'efficience, rappelé dans la déclaration de Malabo 2014.

Même si des résultats forts appréciables ont été obtenus en 2018, des mesures doivent être prises pour affecter et libérer des ressources conséquentes pour ce ministère prioritaire.

Pour ce faire les recommandations suivantes sont formulées :

- Allouer des ressources financières conséquentes au MAG/EL à la hauteur de l'objectif stratégique qui lui a été assigné (Faim zéro) ;
- formaliser la prise en compte des Responsables des Programmes et d'Action dans l'organigramme du ministère par des textes juridiques appropriés (arrêté, décret) ;
- Au plan organisationnel, le dispositif technique du budget programme est en place avec les différents acteurs qui l'animent (Responsables de Programmes et d'action, Assistants aux

Responsables des Programmes, Contrôleurs de Gestion) sous la coordination du Secrétaire Général du Ministère. Pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, des dispositions doivent être prises pour améliorer le suivi des engagements des dépenses, la consommation des crédits, notamment les crédits de fonctionnement, les contreparties des projets et le niveau des délégations aux régions ;

- Maintenir le dialogue de gestion instauré au sein des programmes à travers des réunions périodiques ;
- Faire signer des Contrats de Performance avec les institutions pour mieux évaluer leur contribution à l'atteinte des résultats ;
- Renforcer les capacités matérielles, organisationnelles, techniques, financières de l'ensemble du dispositif ;
- Lancer une réflexion sur le dispositif de collecte des informations, la méthode des calculs des indicateurs et cibles afin de clarifier l'articulation entre les différents niveaux et la contribution non négligeable des projets et programmes ;
- Mettre en cohérence les différents rapports et la périodicité de leur production (CIO, CAPEGE, PDES, RAP.) ;
- Améliorer la circulation de l'information au sein du ministère et instaurer un dialogue avec le Ministère des Finances au regard de la particularité du MAG/EL qui renferment plusieurs projets.

## Annexes : Principales réalisations physiques du ministère

### i) Principales réalisations du Programme 1

Action	Objectif	Réalisations
Coordination de la Mise en œuvre et du suivi des activités du Ministère	Renforcer les capacités de coordination, du suivi et de la visibilité du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la tenue du Salon de l'Agriculture de l'Hydraulique, de l'Environnement et de l'Elevage (SAHEL)</li> <li>- la tenue de l'édition 2018 de la cure salée à Ingall</li> <li>- l'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de Dosso</li> <li>- la réforme du secteur de l'engrais</li> <li>- ACQUISITIONS DES BIENS ET SERVICES A1 : 1 disque dur 500GO, 35 clés USB, 25 antivirus, 5 ventilateurs sur pieds, 86 PNEUS, 1 batterie, 150 costumes, 150 paires de chaussures, Travaux d'entretiens et réparation de 15 véhicules, huile de vidange 3 cartons de 4 litres, 21 tonnes de sucre, 30 cartons de lait, 480 eau minérale, 160 jus, 62 cartons de thé et 100 craton de café, 1400 cartes de visites, 5 paquets de 100 spiral, 80 toners de toutes marque.</li> <li>- LA COMMUNICATION DU MAG/EL : mise à jour du site web eau installé et un plan de communication élaboré</li> </ul>
Pilotage stratégique du Ministère	Renforcer les capacités de planification et de contrôles internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DPPD 2019-2020</li> <li>- PAP 2019</li> <li>- EPER (20 agents formateurs formés, 492 agents enquêteurs formés, primes et carburant de collecte de 486 enquêteur, supervision niveau régional et national assuré, 10 portables, 10 disque dur externe, et 44 tablettes acquis)</li> <li>- SIM BETAÏL (règlement des frais de 3 mois de suivi des marchés à bétail pour 85 enquêteurs, 9 contrôleurs et 10 superviseurs).</li> <li>- ACQUISITIONS DES BIENS ET SERVICES A2 : 40 antivirus, 46 clés USB, 4 disques dur, 63 pneus, 29 batterie, 150 costumes, 150 paires de chaussures, 150 serrures, entretiens et réparation de 18 splits et 6 photocopieurs, travaux de réparations de 30 véhicules et 10 motos, 33 cartons de lait, huile de vidange 12 cartons de 4 litres, 67 toners.</li> </ul>

<p>Renforcement des capacités du Ministère et des autres acteurs</p>	<p>Renforcer les capacités et améliorer la gestion des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>RECHERCHE</b> : Développement des variétés productives adaptées et peu sensibles aux changements climatiques, mise aux points des techniques de production performantes, augmentation des productions animales, amélioration de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux par la mise à l'échelle des pratiques de gestion durable des terres, de la végétation et de l'eau, évaluation et transfert des technologies prometteuses adaptées aux conditions des producteurs.</li> <li>- Formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 731 élèves inscrits, paiement des salaires et indemnités du personnel, pécules des élèves, entretiens des dortoirs</li> <li>▪ Ecole des surveillants de Maradi : construction mur de clôture et logement, réhabilitation des bâtiments, travaux complémentaires bloc administratif et latrine Pécules des élèves et personnel d'appui, indemnités des formateurs et du personnel administratif, nourrit.re et frais de route de 63 élèves.</li> </ul> </li> <li>- <b>RENFORCEMENT DES CAPACITE DES AGENTS</b> :12 cadres ont reçu des renforcements de capacités chacun dans sa spécialité.</li> <li>- <b>RENFORCEMENT DES CAPACITE DES SERVICES</b> : 7 DDEL, un DDA et un DDGR clôturés ; réhabilitation des bureaux de 4 DDEL, 2 DRA, 2 salles de réunion ; acquisitions de 126 chaises de réunion, 21 fauteuils, 3photocopieurs, 2 réfrigérateurs, 13 bureaux, 3 ordinateurs portables, 3 tablettes....</li> <li>- <b>RECA</b> : 8 ateliers régionaux de formation des producteurs, un atelier national bilan et de formation Des techniciens et élus des CRA, un atelier national bilan et de formation professionnelles pour l'installation des jeunes agriculteurs, un atelier sur le suivi des marchés des produits maraîchers, un atelier national de partage sur l'opérationnalisation du centre d'appel, acquisitions d'un véhicule SW, 8 véhicules DC, 7 motos Kasea 125, réhabilitation, entretien, branchement, équipement, clôture, branchement d'électricité, d'eau et acquisition de terrain au profit des CRA. <b>ACQUISITIONS DES BIENS ET SERVICES A3</b> : 23 pneus, 12 batteries, travaux d'entretiens et réparations de 10 véhicules et 10 motos, huile de vidange, 30 bidons de 5 litres, 20 toners, 5 raglans, 11 paires de chaussures souliers, 9 costumes, confection de rideau pour 4 bureaux, réparation de robinet et toilettes, fournitures et pause de 25 interrupteurs et 37 réglettes</li> </ul> <p><b>IRC</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un manuel de suivi-évaluation ou Baseline qui a permis la révision de la logique d'intervention et des indicateurs d'outcome/effet et d'impact ;</li> <li>- Recrutement d'un Assistant Technique National Appui en Renforcement des Capacités ;</li> <li>- Finalisation du processus de passation de marché pour la sélection d'un cabinet (Golf expertises) pour la réalisation des cartes et plans RC ;</li> <li>- Elaboration des outils pour la facilitation du processus d'élaboration des cartes de performance et plans RC.</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ii) Principales réalisations du Programme 2

Actions	Objectifs	Réalizations
Développement des cultures pluviales	<b>Accroître et diversifier les productions des cultures pluviales</b>	<p>23133 t d'engrais subventionnés mises à la disposition des producteurs</p> <p>597,3 t de semences de cultures mises à la disposition des producteurs vulnérables</p> <p>39 tracteurs mis à la disposition des communes</p> <p>2661 Kits d'UCA mis à la disposition des communes</p> <p>7356 t de semences de cultures irriguées mises à la disposition des producteurs vulnérables</p> <p>43290 litres de produits phytosanitaires mis à la disposition des producteurs</p> <p><i>350 kits de matériels de traitements phytosanitaires mis à la disposition des producteurs</i></p> <p>350 CEP conduits</p> <p>16459 producteurs ont bénéficié d'appui-conseil</p> <p>50 cadres ont bénéficié de renforcement de renforcement des capacités</p> <p>Mesures législatives et Réglementaires</p> <p>1 texte réglementaire de filière agricole a été élaboré</p> <p>8 variétés performantes adaptées aux fluctuations climatiques mises au point par la recherche</p> <p>26 technologies mises à jour et vulgarisées</p>
Développement des cultures irriguées	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la maîtrise de l'eau	<p><b>170 ha d'aménagements hydro agricoles réhabilités</b> à Gaya par le PRPIP</p> <p><b>800 ha d'aménagements hydro agricoles confortés</b> par l'ABK à Gabou et Kandadji</p> <p><b>484 ha de nouveaux aménagements hydro agricoles réalisés</b> à Tegueleguel et Djambali respectivement par le PIPASA et le PMERSA/MTZ</p> <p><b>1 051 ha de petits périmètres irrigués réalisés</b> (248,25 ha à Agadez, 117 ha à Maradi, 422 ha à Tahoua, 8 ha à Tillabéry, 50,75 ha à Zinder, 4 ha à Diffa et 186,8 ha à Dosso) dont 113 ha réalisés par l'Etat.</p> <p><b>41 ha ont été consolidés</b> à Dosso.</p> <p><b>1 759 forages, 1248 puits maraichers, 1 515 ml de clôture barbelée, 40 190 ml de clôture grillagée, 20 132 ml de réseau de conduite PVC, 437 groupes motopompes et 16 pompes immergées.</b></p> <p><b>450 motopompes acquises</b> sur le budget national dans toutes les régions.</p> <p><b>5 barrages nouveaux construits</b> (2 à Maradi, 2 à Tahoua et 1 à Zinder)</p>

		1 barrage réhabilité à Zinder
		2 barrages confortés à Tahoua (Tegueleguel et GuidanMagagi)
		3 nouveaux seuils réalisés (1 à Tillabéri et 2 à Zinder) dont 1 sur le budget national
		5 seuils réhabilités (Zinder, Tillabéri, Tahoua et Agadez) dont 4 sur le budget national
		4 mares aménagées à Zinder
Gestion intégrée des ennemis des cultures	Assurer la protection phytosanitaire du territoire	Organisation d'une session de CNGP
		Formation des membres du CNGP
		Simulation du plan national d'urgence acridienne du Niger.
		Lutte biologique contre la mineuse de l'épi du mil
		Pulvérisation du Métarhizium
		Gestion intégrée de la mineuse de la tomate et du ver gris ravageur des tubercules de la pomme de terre sur le Mont Bagazam
		Surveillance de la région de Diffa suite à la menace de <i>Tutaabsoluta</i>
		Organisation d'un atelier de formation des encadreurs de la zone d'intervention de PROMOVARE ET CERTAINS
		Chefs de district (13) agents
		Edition de neuf bulletins phytosanitaire décadaire
		Participation du Directeur des interventions au symposium sur l'audiovisuel et la prévention des risques professionnels (SYAPRO) à Ouagadougou
		Acquisition des pesticides pour traiter 30 000 ha
		Formation des producteurs
		Prospection acridienne :
		8 équipes de prospection ont été mobilisées et ont permis de prospecter 47943 hectares
		Dotation de subvention CNLA :
		La subvention a permis le paiement des salaires du personnel d'appui et les primes et indemnités des cadres
La subvention a permis le paiement des salaires du personnel d'appui et les primes et indemnités des cadres		

		2 missions de collecte des données pour la mise à jour du Système de veille national (SDVN)
		Achats des biens et services pour le fonctionnement
		Suivi environnemental et sanitaire en lutte antiacridienne :
		-650 personnes ont été sensibilisées sur les risques liés à l'utilisation des pesticides et les mesures de sécurité avant, pendant et après une pulvérisation
		-Les exigences du Cahier de Charge environnemental ont été renseignées au niveau des régions de Niamey, Tahoua, Dosso, Maradi et Tillabery
		Missions de suivi des équipes de prospection :
		3 équipes de prospection ont été suivies
		Formation des agents en techniques de pulvérisation insecticide ULV et les mesures sécuritaires en lutte antiacridienne : 12 agents ont été formés
		Acquisition de :
		-3 motos KASEA 125
		- 4 caisses à outils
		-10 plaques de désenbourbement
		-5 Thuraya
		-10 Tabourets
		-20 chaises
		-1 chaîne de traction
		5 GPS

### iii) Principales réalisations du Programme 3

Action	Réalisations (livrables)	Unité	Quantités prévues	Quantités réalisées	Taux d'exécution
Améliorer la santé animale	UBT vaccinées contre les maladies obligatoires	UBT	12833675	6 526 899	51%
	Bovins déparasités	Têtes	5 119 600	4 761 877	93%
	Petits ruminants déparasités	Têtes	11 694 457	16 472 388	141%
	Camelins déparasités	Têtes	455556	246539	54%
	Nombre d'autorisations octroyés	Autorisations	100	63	63%
	Nombre des prélèvements analysés	Prélèvements	0	0	0%
	Textes élaborés et vulgarisés	Textes	1	0	0%
	Kits de produits et matériels technique	Kit	290	0	0%
	Echantillons analysés	Échantillons	30	0	0%
	Nombre d'abattoirs régionaux construits	Abattoirs	4	0	0%
	Nombre d'abattoirs régionaux réhabilités	Abattoirs	4	0	0%
	Nombre d'agents SOC recyclés	Agents	200	0	0%
	Nombre de poste de quarantaine construits	Postes	5	2	40%
Amélioration des productions animales	De couloirs de passage sécurisés	Km	1 000	12 761	1276%
	D'aires et enclaves pastorales sécurisées	Km	2 000	115	6%
	Besoins alimentaires du cheptel sont couverts	%	80%	59%	59%
	Aliment bétail mis en place	Tonne	35 000	29 773	85%
	Superficie de cultures fourragères	Ha	1 000	45,28	5%
	Centrale d'approvisionnement en intrants zoo vétérinaires opérationnelle	Centrale	0	0	0%
	Tonnes d'aliments bétail fournies dans les CCAAB	Tonne	24 000	2 007	8%
	Fermes d'élevage appuyées	Nombre	130	6	5%
	Petit élevage familial de volaille mis en place	Kit	1 300	5 124	394%
	Petits ruminants mis en place	Kit	1 300	41 681	3206%

Parcours des centres de multiplication du bétail sécurisés	Km	312	192	62%
Nombre de bonnes pratiques d'élevage et l'intensification des productions promues	Nombre	1	3	300%
Nombre de EQPEM réalisés	Nombre	451	189	42%
Nombre de EQPEM réhabilités	Nombre	13	7	54%